

**LE SYSCOHADA REVISE A L'EPREUVE DE TRANSPARENCE DES
ENTREPRISES : UNE ETUDE EXPLORATOIRE EN CONTEXTE
CAMEROUNAIS**

**THE REVISED SYSCOHADA TESTING OF TRANSPARENCY OF
BUSINESS : EXPLORATORY STUDY BACKGROUND CAMEROUN**

NGA NGA Félicien

Docteur Ph/D en Sciences de Gestion, Département de Comptabilité-Finance

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Laboratoire de Recherche en Management (LAREMA)

Université de Dschang-Cameroun,

flissonganga@yahoo.com

WANDA Robert

Professeur Titulaire des Universités, Agrégé des Sciences de Gestion

Université de Dschang Cameroun

Laboratoire de Recherche en Management (LAREMA)

wandarobert64@gmail.com

Date de soumission : 20/02/2020

Date d'acceptation : 07/04/2020

Pour citer cet article :

NGA NGA. F & WANDA R. (2020) « LE SYSCOHADA REVISE A L'EPREUVE DE TRANSPARENCE DES ENTREPRISES : UNE ETUDE EXPLORATOIRE EN CONTEXTE CAMEROUNAIS », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 4 : numéro 2 » pp : 1053 – 1077

Digital Object Identifier : <https://doi.org/10.5281/zenodo.3762366>

Résumé :

L'objectif de ce papier est de vérifier si le SYSCOHADA révisé va améliorer la transparence des informations comptables dans les entreprises au Cameroun. Pour atteindre cet objectif, nous avons diligenté des entretiens semi-directifs auprès de 06 experts camerounais (expert-comptable, expert banquier, directeur des impôts, comptables) suffisamment informés des réformes OHADA et faisant usage régulier des états financiers fournis par les entreprises camerounaises. Au terme des analyses, les premiers résultats suggèrent que, le SYSCOHADA révisé ne pourra pas améliorer la transparence des états financiers fournis par les entreprises locales camerounaises (PME, PMI). Par contre, les seconds résultats montrent que, le SYSCOHADA révisé va améliorer la transparence des états financiers des entreprises multinationales installées au Cameroun et faisant appel public à l'épargne. Ces résultats montrent que, malgré la morosité des entreprises camerounaises à s'engager en bourse, le marché financier pourrait être un atout de transparence et par ricochet de performance via la confiance dans le financement dont elles pourraient en bénéficier.

Mots clés : *Révision ; SYSCOHADA ; Transparence ; Entreprise ; Cameroun.*

Abstract :

The objective of this paper is to verify whether the revised SYSCOHADA will improve the transparency of accounting information in companies in Cameroon. To achieve this objective, we conducted semi-structured interviews with 06 Cameroonian experts (accountants, accountants expert, banker expert, Tax director) sufficiently informed of the OHADA reforms and making regular use of the financial statements provided by Cameroon companies. At the end of the analyses, the first results suggest that, the revised SYSCOHADA will not be able to improve the transparency of the financial statements by local Cameroon companies (SMIs SMEs, Public). On the other hand, the second results show that, the revised SYSCOHADA will improve the transparency of the financial statements of multinational companies established in Cameroon and making public savings. These results show that, despite the gloominess of public companies to go public, the financial market could be an asset of transparency and, by extention, performance via confidence in the financial from wich they could benefit.

Key words : Revision ; SYSCOHADA ; Transparency ; Enterprise ; Cameroon

Introduction

Les scandales financiers retentissants en Europe et aux Etats-Unis (Affaire Parmalat, Affaire Worldcom, Affaire Enron...) ont mis sur la sellette la qualité des informations comptables publiées par les entreprises (Djongoué, 2012). Cette situation n'a pas épargné les pays en voie de développement¹ en particulier le Cameroun, avec la relance de la fameuse « opération épervier », plusieurs malversations comptables et financières ont été signalées tant dans les sociétés publiques que privées (Nga Nga, 2019). D'après le rapport « Doing Business » (2019)² de la Banque Mondiale, le Cameroun connaît un fléchissement de 3 points, de la 163^{ème} à la 166^{ème} sur les 190 pays évalués dans le cadre de la facilité générale des affaires. Le pays occupe actuellement le 36^{ème} rang sur les 54 pays d'Afrique et enregistre le plus grand score en matière de fermeture et de privatisation des entreprises.

L'Institut National de la Statistique du Cameroun indique dans son rapport sur le recensement Général des Entreprises (2009)³, que plus de 70% des entreprises nationales camerounaises évoluent sans comptes « formels », Parmi celles-ci seulement 13% déposent une Déclaration Statistique et Fiscale (DSF). L'Agence Française de Développement (AFD) (2006), soulignait déjà que, 90% des personnes actives au Cameroun sont dans le secteur informel où prédominent les organisations individualisées sans comptabilité formelle. Parmi les facteurs explicatifs couramment évoqués pour justifier cette situation désagréable, l'on évoque généralement le manque de maîtrise des règles comptables en vigueur.

Pourtant, depuis le 1^{er} Janvier 2018, les entreprises de l'espace élaborent leurs états financiers en conformité avec le SYSCOHADA révisé. Le nouveau référentiel comptable adopté marque une évolution significative vers les normes comptables internationales. Par voie de conséquence, tout le personnel comptable doit impérativement être recyclé. Sont donc particulièrement concernés par cette réforme, les comptables de tous les niveaux, les directeurs financiers, les responsables administratifs, les fiscalistes, les contrôleurs de gestion, les auditeurs et les professionnels libéraux. Avant de dérouler notre problématique, il importe

¹ Pour la banque mondiale (2007), le Cameroun est un pays à revenu moyen dont le revenu annuel par tête est de 1050 dollars US. Dans le Mémoire économique (CEM) 2017 intitulé « Marchés, administration publique et croissance », qu'elle vient de publier, cette institution a qualifié d'entreprise titanesque l'ambition de ce pays à parvenir au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure en 20 ans. Après un succès initial entre 2009 et 2014, avec une croissance réelle passée de 1,9% à 5,9%, le pays est de nouveau confronté à des tensions budgétaires, son risque de surendettement étant passé de « faible » à « élevé » en seulement 3 ans avec une faible compétitivité économique à l'échelle nationale, régionale et internationale.

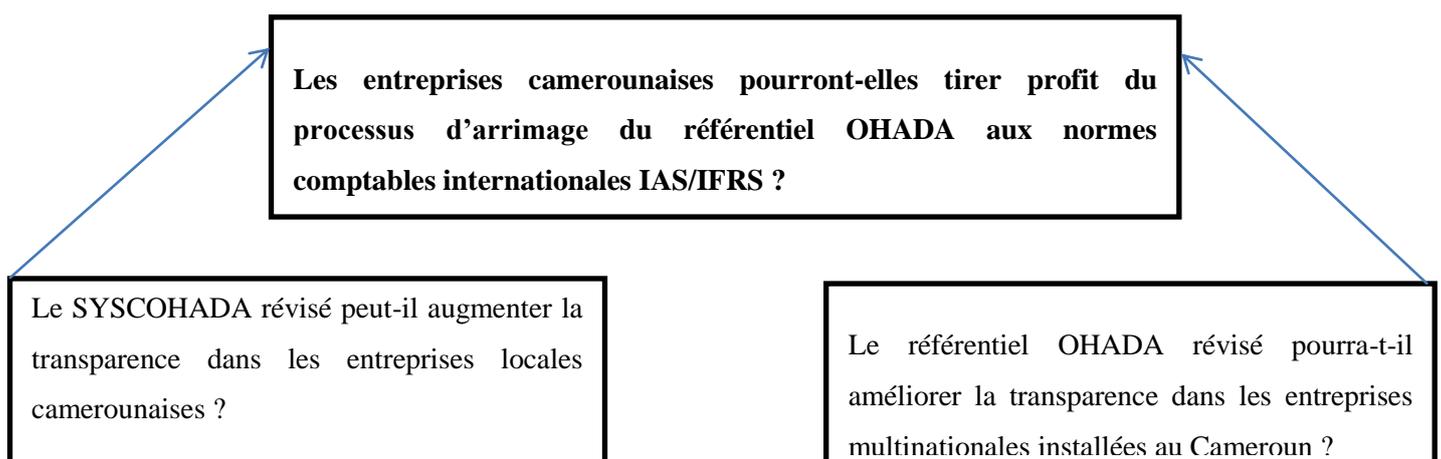
² <https://français.doingbusiness.org>

³ www.nada.stat.cm/index.php/catalog

qu'on tire au clair la notion de transparence des entreprises du point de vue comptable et financier.

Le sens étymologique de transparence signifie « laisser passer à travers la lumière ». Elle voudrait dire communiquer volontairement les informations comptables de l'entreprise à travers des sites « web », « internet » ou sur le marché financier (Trabelsi, 2016 ; Caudron, 1984-1993) repris par (Wanda & Guetsop, 2016). S'il est vrai que, l'exigence de transparence des entreprises africaines dont on parle aujourd'hui comporte quelques limites. Car, l'ouverture aux IFRS constitue à la fois un « dilemme » et un « grain à moudre », surtout quand on sait que les IFRS fournissent une transparence pour les investisseurs financiers et encore, ne concernent-ils qu'une partie d'entre eux. Ceux qui font quotidiennement le commerce des titres financiers (Ben-Amar & Boujenoui, 2008). Considérant cela, l'Afrique noire francophone avait-elle un autre choix ? Pouvait-elle résister ou refuser la mondialisation comptable ? Seul le temps permettra de répondre avec certitude à ces interrogations pertinentes. Néanmoins, la vraie question ne serait-elle pas aujourd'hui, au regard de sa faible capacité de résistance à l'harmonisation comptable internationale, de chercher à savoir, **si les entreprises africaines pourront tirer l'épingle du jeu dans le processus d'internationalisation du référentiel OHADA ?** Fort de ce qui précède, cet article se charge de vérifier si le SYSCOHADA révisé va améliorer la transparence des entreprises nationales et multinationales installées au Cameroun.

Figure n° 1 : Modèle conceptuel de la problématique de l'étude



Source : De l'auteur à partir de la problématique

Pour ce faire, ce papier s'articule autour de trois points majeurs : le premier aborde la revue de littérature, le second balise la méthodologie et le dernier présente les résultats de l'étude.

1- Arrimage du SYSCOHADA aux IFRS : un débat contradictoire dans la littérature.

L'ouverture du référentiel OHADA aux normes IFRS a fait l'objet d'un vif débat contradictoire. Pour certains auteurs comme Klush & Guema, (2010) ; Feudjo, (2010) ; Khoury, (2014)..., le référentiel comptable OHADA des années 2000 limitait l'accès des entreprises africaines aux marchés internationaux et inversement pour les investisseurs étrangers qui souhaitaient s'installer en Afrique. C'est d'ailleurs, l'un des motifs phares qui pousse la banque mondiale à recommander une évolution significative du SYSCOHADA vers les normes comptables internationales IAS/IFRS. Klutsch & Nguema (2010), parlant de l'avenir du droit comptable OHADA affirmaient que : « ces règles comptables sont restées identiques alors qu'elles comportent des lacunes ». Ils déploraient malheureusement l'absence des normes sectorielles dans le SYSCOHADA et émettaient vivement l'idée d'une progression urgente et rapide vers les normes comptables IFRS.

De la même manière, Khoury (2014), expert-comptable sénégalais exigeait une révision urgente et profonde du référentiel comptable OHADA. Sa réflexion portait sur les enjeux techniques, culturels, juridiques et financiers de la convergence du référentiel comptable OHADA aux IFRS. Pour lui, les règles comptables de l'espace OHADA dénaturent l'image fidèle, appauvrissent les entreprises africaines et les excluent de la modernité comptable mondiale. Une telle affirmation émane du fait que, les règles du SYSCOA (1996) et SYSCOHADA (2001) paraissaient inachevées et inadaptées aux besoins des entreprises africaines. Elles étaient plutôt basées sur une conception juridico-comptable et fiscale totalement contraire à l'environnement financier mondial terriblement concurrentiel.

Feudjo (2010), moins catégorique que les auteurs précédents estimait que, le SYSCOHADA doit éviter de tomber sous le coup de la loi Darwinienne. Il précise que, « si l'évolution du référentiel OHADA n'est pas volontaire et anticipée par l'organisation elle-même, elle lui sera imposée soit par l'environnement économique du regroupement des grands pays industrialisés qui marginaliseront, naturellement les acteurs qui n'auront pas le même langage comptable et les mêmes unités de mesures qu'eux, soit par les entreprises géantes des pays de l'OHADA qui, se développant, vont forcément chercher à s'ouvrir ou à recueillir les nouvelles ressources sur les marchés internationaux afin de financer leurs options de croissance ».

Paradoxalement, d'autres auteurs se sont opposés radicalement à l'arrimage du référentiel comptable OHADA aux normes comptables internationales IAS/IFRS. A ce propos, Ampofo & Sellani (2005) mentionnaient que, les pays en voie de développement doivent et peuvent fonctionner avec des normes comptables moins globales que les IFRS à cause de leur environnement d'affaires unique. Causse (2015) corroborait cette affirmation en disant que, les normes comptables internationales IAS/IFRS reposent sur un modèle différent de celui sur lequel est construit le SYSCOHADA et que le contexte économique africain a ses spécificités dont les besoins économiques sont en décalage permanent par rapport à ce que peut offrir les IFRS.

Dans le même sillage, Migan (2015), Président de la Commission de Normalisation Comptable de l'OHADA (CNC-OHADA) estimait que, l'OHADA doit éviter l'effet de mode et de mimétisme vis-à-vis des pays d'Afrique anglophone qui pourrait remettre en cause les agrégats économiques de l'espace OHADA. Pour lui, il est prématuré voire inopportun de faire converger totalement les règles du référentiel OHADA aux normes comptables internationales IAS/IFRS. Il note par ailleurs que, la convergence des normes comptables OHADA (les comptes personnels des entreprises (comptes sociaux) n'apportera pas plus de pertinence aux états financiers des PME de la zone OHADA. Les IFRS sont destinés aux besoins d'informations des investisseurs actuels et potentiels des sociétés cotées, alors que dans la zone OHADA, les trois bourses de valeurs (BVMAC, DSX, BRVM)⁴ ont moins d'une cinquantaine de sociétés cotées.

1.1- ARRIMAGE DU SYSCOHADA AUX IFRS : QUELS FONDEMENTS THEORIQUES ?

L'ouverture du référentiel OHADA aux normes internationales d'informations financières peut être appréhendée sous le prisme de la théorie de l'évolution des organisations de (Aldrich, 1990 ; Cyert & March, 1963 & Simon, 1959) et celle de la dépendance envers les ressources de (Pfeffer & Salancik , 1977).

⁴Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) UEMOA, commune à l'Union Economique et Monétaire des Etats Ouest Africaine, la Bourse de Douala (DSX) et la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC) de la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale a rejoint depuis Janvier 2019 la bourse de Douala DSX suite aux décisions prises lors du sommet extraordinaire des chefs d'Etats de la CEMAC tenu le 31 Octobre 2017 à Ndjamena Capitale de la République du Tchad.

▪ ***La théorie de l'évolution des organisations : cadre explicatif du SYSCOHADA révisé***

La théorie de l'évolution des organisations apporte un éclaircissement favorable au processus d'harmonisation comptable internationale (Feudjo, 2010). Les travaux d'Aldrich, (1970) surtout ceux de Hannan & Freeman, (1977) constituent une base théorique essentielle sur l'évolution des organisations dans le monde. L'organisation doit s'adapter aux évolutions de l'environnement national et international. Cette conception justifie le mieux le processus d'adaptation des normes comptables africaines à celles internationales. Mais avant toute évolution, les normalisateurs doivent mener une réflexion stratégique sur la conduite des réformes à mettre en œuvre, afin d'adopter un management destiné à accompagner les collaborateurs de façon à anticiper sur des perspectives futures. Dans un contexte de mondialisation, les normalisateurs doivent adopter des modes de fonctionnement flexibles (Damak-Ayadi, 2009).

▪ ***La théorie de la dépendance envers les ressources à la croisée des chemins de la réforme OHADA/IFRS***

Le cadre explicatif du contrôle externe de l'organisation justifie la nécessité de rendre transparente l'information financière à l'endroit de ceux qui ont financé l'entreprise (banques, actionnaires, bailleurs de fonds, investisseurs financiers internationaux). Le SYSCOHADA révisé s'inscrit dans la logique de la dépendance de financement des entreprises africaines envers les bailleurs de fonds internationaux. A ce propos, Feudjo (2010) relevait que, l'évolution du référentiel OHADA vers les normes comptables internationales IAS/IFRS est devenue une « exigence urgente pour l'Afrique »⁵, cette option doit être envisagée non seulement comme un facteur de crédibilité devant les grands regroupements politiques et économiques actuels, mais également comme un moyen d'attractivité économique dans les grandes places financières mondiales. « Heures les sociétés appliquant les bons principes comptables internationaux, le royaume des marchés sera à elles ». Cette phrase « d'évangile » de Greling, (2000) repris par Feudjo, (2010) souligne la nécessité d'universaliser les principes comptables afin de faciliter l'accès des entreprises locales africaines dans les grandes places financières mondiales. Le financement des économies africaines dans leur écrasante majorité étant assuré par des institutions financières internationales (FMI, Banque Mondiale, Union

⁵ Voir Niango Marie.Flora MEMOIRE UE 524.rtf

Européenne), il paraît assez légitime d'adapter les normes comptables africaines aux nouveaux enjeux comptables internationaux.

2- Approche méthodologique

Cette session comporte respectivement la méthode de recherche utilisée (2.1) et la collecte des données (2.2.).

2.1.- La méthode de recherche

La posture épistémologique retenue est l'abduction. L'abduction est définie par Alisada (2006), comme un processus de raisonnement mobilisé pour expliquer une observation surprenante. Dans le cadre de cette recherche l'abduction permettra de formuler les présomptions nouvelles que celles présentes dans la littérature. L'abduction met en évidence les mécanismes de la recherche qualitative (Dumez, 2016). L'objectif de la recherche qualitative n'est pas la généralisation mais plutôt de modifier les idées théoriques admises. Dans le cadre de notre recherche nous retenons l'étude de cas. Pour Stake (1995), l'étude de cas invite à la modification d'une généralisation. Pour Yin (1981), l'étude de cas se définit comme un phénomène contemporain dans son contexte réel surtout quand les réalités de ce phénomène ne sont pas clairement identifiables. L'analyse exploratoire descriptive est retenue, en raison du nombre limité des états financiers disponibles actuellement sous l'égide du SYSCOHADA révisé.

2.2.- Collecte des données

L'outil de collecte des données est le **guide d'entretien**, qui a été préalablement conçu en tenant compte de l'objectif de l'étude. Ce guide comporte deux grandes phases : la phase de présentation de l'interviewé, la phase d'écoute active. Dans cet esprit, les interviewés s'expriment mieux en donnant leurs opinions sur les perspectives réelles qu'offre l'application du SYSCOHADA révisé en contexte camerounais.

Les données primaires obtenues découlent de l'observation participante et des entretiens semi-directifs effectués auprès de 06 acteurs faisant usage régulier des états financiers produits par

les entreprises camerounaises. Précisément, il s'agit de 03 comptables en service dans les entreprises camerounaises (PME, PMI, Publiques, Multinationales) et 03 acteurs externes faisant usage régulier des états financiers fournis par les entreprises camerounaises (01 Expert-comptable membre de l'ONECCA, 01 Inspecteur vérificateur de la Direction Générale des impôts et 01 Expert banquier membre de la commission d'octroi des crédits aux entreprises).

Les tableaux ci-dessous regroupent les caractéristiques des entreprises et des experts interviewés.

Tableau 1: Caractéristiques des entreprises interviewées

Cas étudié	Date de création	Statut juridique de l'entreprise	Secteur d'activité	Nombre d'employés	Capital Social estimatif
Entreprise 1	1969	S.A Nationale (parapublique)	Secondaire ou industrielle	1326	Plus de 200 000 000 000
Entreprise 2		S.A.R.L nationale (PME)	Primaire (Plus de 50	Près de 20 000 000
Entreprise 3	-	S.A Multinationales	Secondaire (Industrielle)	Plus de 5000	-

Source : De l'auteur à partir de l'échantillon d'entreprise retenu⁶.

Tableau 2 : Description des responsables ayant fait l'objet de l'interview

ACTIVITE	ÂGE	DOMAINE D'ETUDE	NIVEAU D'ETUDE	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE
Comptable	58	Gestion	Bac+	12 ans
Comptable	50	Gestion	Bac+	15 ans
Comptable Adjoint	45	Comptabilité	BTS	10 ans
Directeur des Impôts	49	Economie	Licence	15 ans
Expert-comptable	65	Comptabilité	Diplôme d'expertise-comptable	20 ans
Responsable Banque	35	Gestion	DEA	10 ans ET PLUS

Source : De l'auteur à partir des experts interviewés.

Après cette brève présentation des intervenants dont la compétence n'est plus à démontrer, il convient de transcrire et interpréter les résultats obtenus auprès des interlocuteurs.

⁶ Il est à noter que trois comptables et trois experts ont répondu favorablement à notre entretien.

3- Résultats et discussions

Cas 1 :

De manière générale, la première question « Q02 ».

L'interviewé déclare que :

« Nous sommes au courant du nouveau référentiel mis en application du SYSCOHADA révisé. Nous avons une grande espérance quant à l'implémentation réussie des nouveautés introduites. Désormais, nous parlerons un même langage comptable avec les autres. Ce qui est susceptible de faire un écho à l'international ; les multinationales détenaient déjà des plans de Reporting permettant une compréhensibilité de leurs états financiers à l'international... ».

Cette réponse est obtenue par le truchement de la question « Q03 » où il estime que :

« Les normes du SYSCOHADA révisé constituent sans aucun doute une aubaine pour les multinationales installées au Cameroun. Désormais, ces entreprises ne feront plus beaucoup d'efforts pour lever les fonds à l'international. C'est une bonne décision car les nouvelles règles comptables introduites viendront booster à coup sûr la transparence de l'information comptable des multinationales... ».

Au regard de ces deux réponses, l'interprétation que l'on puisse faire comporte deux volets majeurs. Le premier volet rejoint les travaux de Bampoky, (2013) visant à donner une orientation claire pour la production d'une information financière transparente en Afrique. Ce qui suppose l'existence d'un grand espoir en matière de transparence des informations comptables des multinationales installées au Cameroun. Cette remarque semble précurseur aux analyses préalablement formulées par la théorie de l'évolution des organisations qui préconise des avantages de l'ouverture des structures nationales à l'environnement international.

Le second volet met un point d'honneur sur le caractère opportun des normes comptables internationales IFRS en contexte camerounais. Il suppose des avantages mutuels de l'arrimage progressif des normes comptables africaines vers les normes comptables internationales. Ce constat laisse présager une portée utilitaire du SYSCOHADA révisé en matière de clarté des informations comptables des multinationales installées au Cameroun. A ce propos, cette

vision stratégique sur le processus d'internationalisation des normes comptables africaines est susceptible de favoriser l'attractivité de financement de l'économie camerounaise et rejoint ainsi les propos signalés par Cormier, Magnan & Zéghal, (2000) ; Escaffre & Sefsaf, (2011) selon lesquels, la transparence de l'information comptable est tributaire de l'orientation des normes comptables en vigueur.

De manière péremptoire, les réponses issues de ces deux questionnements posent des jalons d'une possibilité d'atteindre nos objectifs en ce qui concerne les multinationales installées au Cameroun. Mais avant cela, il convient d'interpréter des réponses données sur les autres questions.

Des questions « **Q04** » et « **Q004** »

Le répondant estime que :

« Le nouveau cadre récemment mis en vigueur dans l'espace OHADA a tellement allégé les procédures comptables avec par exemple la suppression du régime simplifié, les états financiers des entreprises sont devenus moins encombrants. Car, seuls le Système normal et le Système minimal de trésorerie restent admis (Art. 11 de l'AUDCIF). Ce mode de présentation et de tenue des comptes reste très pertinent dans notre contexte (Compte de résultat en deux pages au maximum, bilan en deux pages au maximum, l'introduction du TAFLUT...). Nous pouvons aussi relever que, ces normes ouvrent un champ libre aux multinationales d'appliquer non seulement les normes du SYSCOHADA mais également des normes IFRS... ».

Cette réponse confirme à nouveau la dimension internationale des nouvelles normes comptables adoptées. Désormais, les entreprises de l'espace utilisent un langage comptable commun aux investisseurs. Ce processus de convergence du référentiel OHADA aux IFRS offre une lisibilité au niveau international.

En ce qui concerne des questions « **Q06** » et « **Q07** »

La réponse est la suivante :

« J'estime qu'avec la mise en application du SYSCOHADA révisé, les opérations de consolidation deviendront allégées et les écarts d'évaluations et de consolidations seront réduits. La maison mère devrait établir les états financiers consolidés incluant les activités

menées par ses filiales locales. Cependant, que ces états financiers consolidés soient établis ou non, la maison mère du fait qu'elle contrôle les filiales dont le siège social est dans l'espace OHADA, doit obligatoirement établir des comptes combinés regroupant uniquement les filiales camerounaises conformément aux règles prévues par le dispositif comptable relatifs aux comptes consolidés et combinés du SYSCOHADA révisé. Vous constaterez comme moi que, la qualité de l'information comptable produite va s'améliorer. Dernièrement, nous avons paramétré notre logiciel en tenant compte du nouveau cadre en vigueur dans l'espace OHADA ».

Encore une fois, les réponses apportées par cet interlocuteur donnent un éclaircit utile sur la capacité du SYSCOHADA révisé à améliorer la transparence des informations comptables produites dans les multinationales installées au Cameroun. Ce qui suppose le développement du marché de capitaux avec une recrudescence des multinationales. L'homogénéité de l'information financière produite garantit une plus grande efficacité dans la comparaison des performances entre les filiales. Grace à une meilleure comparabilité des informations comptables fournies par les filiales camerounaises, les maisons mères pourront déployer des allocations sectorielles destinées au développement de ces filiales.

De ce qui précède, en scrutant les deux réponses reçues, la reconnaissance internationale de l'information financière des entreprises africaines est sensée booster l'attractivité de financement. La clarté des états financiers ce qui offrira probablement plus d'opportunités aux entreprises (financement boursier, financement bancaire, financement par des investisseurs internationaux). Malheureusement, l'interlocuteur n'a pas daigné répondre à la question relative à l'avantage/coût concernant la convergence totale du SYSCOHADA aux IFRS. Par conséquent, on va s'orienter aux réponses données par le second acteur interviewé.

Cas 2

Des questionnements « Q02 » et « Q03 »

Pour le premier questionnement, le Comptable interviewé estime que :

« Jusqu'à présent, ce nouveau Système comptable n'est pas encore maîtrisé par les praticiens que nous sommes. Néanmoins, nous ferons un effort supplémentaire de tenir une comptabilité conforme au SYSCOHADA révisé... ».

Pour le second questionnement, l'interviewé déclare que :

« Pour l'instant, moi en tant que Comptable de cette entreprise j'estime que la mise en application du référentiel OHADA révisé ne viendra pas booster la transparence de l'information financière de notre entreprise. Car, notre entreprise n'est pas cotée à une bourse de valeur. Les nouveaux concepts sur lesquels repose le SYSCOHADA révisé restent difficiles à appréhender pour les non spécialistes que nous sommes et de surcroît, l'instabilité des normes comptables en Afrique noire francophone remet en cause d'une année à l'autre ce que nous avons péniblement commencé à apprendre... ».

Au regard des réponses issues de la deuxième entreprise interviewée, on constate malheureusement que, l'acteur nous fait état de son ignorance des nouveautés introduites dans le référentiel OHADA révisé. Encore une fois, on note une absence de formation des acteurs en présence. Mais avant cela, intéressons-nous à l'incapacité de ce cadre à pouvoir relever le niveau de transparence de l'information financière des PME locales. Comment comprendre qu'un Directeur Financier d'une entreprise s'estime être un non spécialiste de la comptabilité ? Ou alors, quelle est la compétence réelle des acteurs assurant la tenue de la comptabilité au sein des PME camerounaises ? Mais avant cela, privilégions un tant soit peu la suite des réponses données.

Des questions « Q04 » et « Q004 »,

L'interviewé répond :

« Au-delà de la complexité et des difficultés de mise en application du SYSCOHADA révisé, nous sommes un peu déçu de la manière dont la réalité économique de nos entreprises familiales sera transcrite dans les états financiers. Car, beaucoup de nos PME sont dirigées et contrôlées par le fondateur, ce fonctionnement n'épargne pas aussi notre entreprise. Seulement dans notre cas, l'entreprise est gérée politiquement et toutes les grandes décisions proviennent des autorités politiques... ».

Au regard de ces réponses, l'analyse que l'on puisse faire se veut succincte.

De prime à bord, il convient de noter les difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises familiales en matière de Corporate Governance. Il est clair que, la transparence de ces structures reste un slogan malgré les efforts déployés par les normalisateurs. Désormais, l'on doit renoncer aux délices de l'abstraction et de l'élégance des grands discours pour nous tourner résolument vers la transparence managériale des organisations locales.

Au second abord, l'opacité des procédures comptables est dénoncée ici à travers une prédominance des décisions du fondateur dans la présentation de l'information comptable. De même, la prédominance des membres de la famille du fondateur sans aucune compétence au sein des instances managériales. En plus, on note aussi une influence négative du politique et du capital social dans le management des entreprises familiales. D'où les réponses issues des questions posées à l'interlocuteur 3.

Cas 3

Des questions « Q02 » et « Q03 »

Le responsable de la comptabilité de cette structure affirme que :

« Actuellement, nous sommes en train de réfléchir sur la mise en application de ce nouveau cadre comptable dans notre entreprise. Cependant, nous déplorons l'absence des séminaires de formation... ».

Pour la deuxième question, le répondant déclare que :

« La transparence de l'information financière des entreprises camerounaises est tellement complexe à cause du climat des affaires qui n'est pas serein. Du fait que, nos PME et PMI disposent parfois plusieurs bilans destinés aux partenaires multiformes. C'est le Directeur général qui fixe toutes les décisions comptables. C'est le cas du bilan destiné à l'administration fiscale qui n'a souvent rien à voir avec l'activité réelle de l'entreprise... ».

Fort de ce qui précède, la première réponse donnée fait état du retard en matière de formation. Malgré cela, on remarque une recrudescence des efforts visant à la tenue des états financiers d'ici la clôture des exercices 2018 et 2019. Dans un sens similaire, la deuxième réponse souligne la difficulté de produire une information comptable transparente en contexte camerounais. Le climat des affaires est un facteur gênant sur la crédibilité des comptes. Ce qui rejoint la vision développée par Ndjanyou (2001) selon laquelle, « tout projet de nature à

favoriser la transparence de l'information comptable et financière dans les entreprises camerounaises est perçu comme une épine dans le pied des managers dont il faut tout faire pour s'en débarrasser ». Cette défaillance amène les dirigeants de ces structures à gérer les informations comptables comme bon leur semble. Une fois de plus, cette déclaration remet au grand jour l'incapacité des locales (PME, PMI, Publiques) camerounaises à fournir des informations comptables transparentes suite à la mise en application du SYSCOHADA révisé.

Ce résultat montre à quel point certains dirigeants d'entreprises nationales continueront de gaspiller les ressources de l'entreprise en mettant en mal la rentabilité des capitaux investis. Ceci, sous le regard passif des mécanismes de gouvernance mises en place. Encore une fois, rien ne saurait justifier ce type de comportement malsain. Cet opportunisme managérial reste défavorable pour l'émergence du Cameroun.

Tout compte fait, les acteurs interviewés semblent maîtriser parfaitement le sujet. Ils fournissent des informations utiles pour la continuité de notre analyse. Qu'à cela ne tienne, tous les regards sont à présent orientés vers les réponses fournies par les interlocuteurs externes. Pour ce faire, on va diligenter raisonnablement notre entretien auprès d'un expert bancaire membre de la commission d'octroi des crédits aux entreprises (**Acteur 4**), d'un expert-comptable membre de l'ONECCA (**Acteur 5**) et enfin auprès d'un représentant de la Direction Générale des Impôts des grandes entreprises (**Acteur 6**).

▪ **Membre de la commission d'octroi des crédits aux entreprises : Cas 4**

Avant d'entamer cette entrevue, il convient de mentionner que, le crédit est le fait qu'une personne physique ou morale (prêteur/banque) mette des fonds à la disposition d'une autre personne physique ou morale bénéficiaire (client/emprunteur) à un taux d'intérêt précisé et remboursable à une certaine échéance (Djongoué, 2015). Le banquier qui octroi des crédits court un risque. L'information comptable issue des états financiers étant la matière première que les banques utilisent pour savoir la situation financière du client demanderesse de crédit.

Fort de ce qui précède, notre entrevue s'articule autour des questions suivantes : Q001, Q0001, Q02, Q002, Q003, Q0004, Q005, Q006, Q007, Q09, Q020, Q11 et Q024. De toutes ces questions, notre interlocuteur a préféré répondre à quelques questions en fonction de ses

connaissances pratiques comme membre de la commission d'octroi des crédits aux entreprises camerounaises.

De la question « **Q02** »,

Le répondant déclare :

« Actuellement, les états financiers annuels des entreprises camerounaises que nous parcourons dans notre commission ne reflètent pas la réalité du patrimoine... Nous sommes obligés de porter une attention particulière sur d'autres indicateurs comme l'existence des capitaux propres, le champ relationnel et des garanties pour l'octroi des crédits ».

Cette réponse va en droite ligne avec les résultats des études antérieures. Elle laisse présager qu'il est difficile de parler de transparence des états financiers en contexte camerounais. Dans la plupart des pays d'Afrique Subsaharienne, l'accès au crédit bancaire est l'une des contraintes majeures de l'entreprenariat (Ngoa Tabi & Niyonsaba Sebigunda, 2013). Malheureusement, de nombreuses entreprises rencontrent d'énormes difficultés dans l'obtention du financement auprès des structures bancaires à cause du défaut de transparence des états financiers (Bekolo, 2003 ; Wanda, 2007 ; Djongoué, 2015 ; Feudjo & Tchankam, 2013). Wanda (2001-2007) remarquait que, malgré le fait que les établissements de crédit soient dans un état de surliquidité générale, les banques camerounaises n'accordent toujours pas des crédits sollicités par les entreprises à cause de la restructuration du secteur bancaire camerounais initiée à la fin des années 80. Les résultats des études indiquent plus de 77,1% des PME camerounaises connaissent des problèmes de financement bancaire à cause de l'absence de clarté des états financiers.

Ce résultat heuristique se justifie par la prédominance des PME et PMI dans le tissu économique camerounais dont les états financiers ne reflètent pas toujours la réalité du patrimoine et des résultats de l'entreprise. Cet état de chose trouve une justification fondamentale sur le déficit crucial en connaissances managériales (faible niveau des comptables exerçant au sein des entreprises nationales camerounaises) une incapacité à tenir convenablement la comptabilité.

Pour la question « **Q005** »,

Le répondant suggère que :

« L'exploitation des nouvelles règles comptables de l'espace OHADA surtout en ce qui concerne le bilan, le TAFLUT, la nouvelle nomenclature du compte de résultat et les notes annexes seront d'une importance capitale pour l'analyse bancaire des entreprises demanderesse des crédits. De même, les informations sur les moyens de production, les fonds propres, la capacité d'autofinancement, le niveau d'endettement, la qualité de l'outil de production et les hypothèques passeront au peigne fin lors de la tenue de nos commissions d'octrois des crédits aux entreprises camerounaises clientes de notre banque. Par ailleurs, nous avons moins de difficulté avec les états financiers des entreprises multinationales car, celles-ci s'ajusteront très rapidement ».

Les informations reçues laissent entrevoir l'idée selon laquelle, le référentiel OHADA révisé a une forte chance d'améliorer la transparence des informations comptables contenues dans les états financiers des multinationales installées au Cameroun. Cependant, on regrette la fragilité managériale des structures locales. Ce problème est d'autant plus profond lorsqu'on constate leur absence au niveau du marché financier communautaire. Ce type de remarque rejoint les travaux de (Ndjanyou, 2001 ; Souleymane, 2010) estimant que, le financement des PME camerounaises au cours de la période précédente est au centre d'un débat concernant leur fragilité face à une conjoncture défavorable de l'économie camerounaise. Cette fragilité des PME au Cameroun se concrétise par leur incapacité à produire des états financiers crédibles pouvant encourager le banquier à leurs accorder des crédits.

Ces résultats appellent quelques politiques managériales. Désormais, l'avènement du SYSCOHADA révisé doit offrir une voie d'accès au crédit bancaire à travers une amélioration substantielle de la transparence des informations comptables contenues dans les états financiers (bilan, compte de résultat, TAFLUT, notes annexes). Avant d'envisager ce type de scénario, privilégions à présent les attentes des agents du fisc camerounais quant à la mise en application du SYSCHADA révisé dans les entreprises camerounaises.

▪ **Inspecteur vérificateur de la DGI : Cas 5**

Plusieurs questions ont été posées à l'interviewé parmi lesquelles : Q001, Q002, Q003, Q004...

De ces questions, l'interviewé est resté très discret avec une attitude désinvolte. Cependant, il nous a fourni les informations présentées dans le **tableau 3 en annexe**.

Il en ressort que, le fisc camerounais bien qu'étant informé du référentiel OHADA révisé, n'est pas à mesure de nous donner une orientation claire sur ses innovations majeures. Pourtant, ce nouveau cadre comptable produira un impact fiscal considérable. Le fisc camerounais se focalise sur les états financiers pour entrer en possession de l'impôt sur les sociétés. L'analyse des réponses issues de cette entrevue avec le responsable fiscal laisse prévaloir le fameux adage : « on lave l'œil qui a vu ». Ceci d'autant plus que, tous les organes de contrôles semblent jouer un mauvais jeu afin de continuer de bénéficier abusivement des ressources de l'entreprise.

Toutes choses étant égales par ailleurs, on note des pratiques honteuses telles que : refuser de déclarer son vrai chiffre d'affaire, augmenter les charges de l'entreprise afin de diminuer la base taxable, diminuer des produits... Ces différentes techniques de manipulation plombent négativement la clarté des comptes au Cameroun. Malheureusement, les réformes comptables n'entraînent pas les réformes fiscales. Cet état de chose provoque un environnement fiscal sévère qui oblige les entreprises à développer les stratégies de contournement dans une perspective de réduction des bénéfices comptables afin de payer moins d'impôts à l'Etat camerounais. Dès lors, la manipulation des données comptables constitue la seule alternative. Ainsi, on déplore l'environnement fiscal camerounais constitué des agents véreux (comptables, agents des impôts, promoteurs) qui font des arrangements malsains affectant considérablement la vérité des comptes. Avant de confirmer cet aspect sombre des choses, intéressons-nous à l'entrevue accordée aux professionnels de la comptabilité exerçant au Cameroun.

▪ **Expert-comptable membre de l'ONECCA : Cas**

Cette interview s'opère sur multiples questions dont les principales sont les suivantes : Q03, Q003, Q004, Q005, Q06, Q013,

Q9, Q11, Q12, Q16, Q17, Q18, Q19, Q20, Q21, Q22, Q25, Q26 et Q28.

Le répondant a choisi de donner quelques réponses notées dans le **tableau 4 en annexe**.

Dès l'entame de l'entrevue, l'expert est resté optimiste sur les effets futurs du nouveau référentiel. Il admet que, ce nouveau cadre comptable constitue une aubaine pour l'industrialisation de l'Afrique. La pertinence de son avis découle aussi de la maîtrise du sujet. Pour lui, le financement des PME africaines est tributaire de la transparence des états financiers produits. Cependant, il déplore l'absence d'une comptabilité adaptée à cette catégorie. Cette vision stratégique de la normalisation comptable africaine rejoint les travaux de Cause, (1999) visant à identifier l'influence de la normalisation comptable dans les pays d'Afrique francophones.

Par ailleurs, après avoir mentionné quelques critiques à l'égard du SYSCOHADA révisé, l'interviewé note que, le référentiel OHADA révisé repose sur un certain nombre de principes parmi lesquels ; l'approche bilancielle avec une priorité du bilan sur le compte de résultat, la primauté de substance sur la forme, le principe de neutralité et celui de prudence, la valorisation à la juste valeur des actifs et des passifs et la priorité accordée à la vision de l'investisseur sans oublier la place primordiale accordée à l'interprétation des informations.

Pour toute fin utile, les experts interviewés semblent avoir une parfaite maîtrise du problème et proposent des solutions concrètes. La principale source de motivation de ces résultats est liée à l'environnement managérial morose qui caractérise les entreprises locales (Publiques, PME et PMI) dans un contexte sans marché financier. Toutefois, la présence des pesanteurs culturelles, des facteurs économiques et financiers plombe négativement la gouvernance des entreprises locales camerounaises (Feudjo & Tchankam, 2007). S'il est vrai que, le SYSCOHADA révisé sera une force non négligeable dans la mondialisation, il n'en demeure pas moins vrai que, l'information comptable qui sera issue des structures locales camerounaises fera encore l'objet de nombreuses manipulations à dessein. L'incapacité de ce nouveau cadre comptable à donner une image fidèle de l'entreprise locale camerounaise nous amène à la formulation des présomptions de recherche suivantes :

P1 : Le SYSCOHADA révisé va améliorer positivement et significativement la transparence des informations comptables dans les entreprises multinationales installées au Cameroun.

P2 : Le SYSCOHADA révisé ne va pas améliorer la transparence des informations comptables dans les entreprises locales camerounaises (PME, PMI, Publiques).

Conclusion

Parvenu au terme de cette étude, il convient d'évoquer successivement ses apports et ses perspectives.

- **Contributions**

Cette étude a mis en exergue le cadre explicatif des théories de l'organisation dans le processus d'internationalisation du référentiel OHADA. Les instruments méthodologiques de l'analyse exploratoire nous ont permis de déterminer l'inefficacité du nouveau cadre comptable en contexte camerounais.

Par conséquent, l'intégration sous régionale africaine a besoin d'un nouvel essor de présentation de l'information financière. Certes, les efforts sont fournis par les pouvoirs publics. Il y va de soi que, le Cameroun restera convoité par les multinationales étrangères. Ces résultats vont en droite ligne avec les prétentions de S.E. Paul Biya le 17 Mai 2016 lors de son discours d'ouverture de la Conférence Economique Internationale « Investir au Cameroun, terre d'attractivités ». Réputée « mal partie », l'Afrique serait devenue selon certains commentateurs, un continent « d'avenir ». La jeunesse et le dynamisme de la population africaine constituent pour les investisseurs étrangers une véritable aubaine. Quant aux entreprises nationales, les mécanismes de gouvernance mises sur pieds par les pouvoirs publics ne fonctionnent pas. Les entreprises publiques quant à elles sont devenues des gouffres à sous en contexte camerounais dont la rentabilité entre librement dans les poches d'une poignée d'individus véreux placés dans les postes stratégiques. Ainsi, les entreprises locales camerounaises doivent passer du « cercle vicieux comptable » au « cercle vertueux comptable ».

- **Voies de recherche future**

Pour toute fin utile, cette recherche s'inscrit dans une logique prospective, puisque celle quantitative sera menée à la suite de celle-ci afin qu'elle lui soit complémentaire dans le but

de comparer les prévisions à la réalité. A cet effet, la prochaine étude sera conduite sur un échantillon d'entreprises assez larges et tiendra compte de toutes les catégories d'entreprises existantes au Cameroun. Elle s'évertuera aussi à comparer l'impact du SYSCOHADA révisé entre les entreprises de l'espace OHADA dans le but de donner un éclat considérable aux résultats obtenus.

Bibliographie

Aldrich, H. E. (1990). Using an Ecological Perspective to Study Organizational Founding Rates. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 14(3), 7-24.

Aliseda A. (2006), *Abductive Reasoning*, Dordrecht : Springer,

Ampofo, A.A. & Sellani, R. J. (2005). Examining the Differences Between United States Generally Accepted Accounting Principles (U.S. GAAP) and International Accounting Standards (IAS) : Implications for the Harmonization of Accounting Standards, *Accounting Forum*, 29(2), 219-231.

Bampoky, B. (2013). Comment assurer une information financière de qualité sous le Système comptable OHADA ? . *Comptabilité sans frontière*, 14 p.

Bekolo, C. (2003). Une évaluation de l'approche contractuelle par les dirigeants dans le cadre de l'émergence des PME camerounaises de classe mondiale. *Revue des Sciences de Gestion*, (200), 33-48.

Ben-Amar, W. & Boujenoui, A. (2008). Transparence de l'information au sujet des pratiques de gouvernance d'entreprise au Canada. *Comptabilité-Contrôle-Audit*, 1(14), 169-190.
<https://tel.archives.ouvertes.fr/tel.01666033/document>

Caudron, J. (1984). L'image fidèle, miroir ou mirage ? Les difficultés pratiques d'une notion fondamentale. *La Revue des Commissaires aux Comptes*, 1(84), 5-36.

Caudron, J. (1993). La création, l'imagination et l'intention sont-elles des vertus comptables ? . *Revue de Droit Comptable*, 93(4), 73-86.

Causse, G. (2015), Le SYSCOA face aux IFRS. Normalisation comptable : Actualités et enjeux. Nwonkap_Cynthia_Mémoire.pdf

Cormier, D. Magnan, M. & Zéghal, D. M. (2000). La pertinence et l'utilité prédictive de mesures de performance financière : une comparaison France, Etats-Unis et Suisse. *Comptabilité-Contrôle-Audit*, 1(7), 77-105.

Cyert, R. & March, J. (1963), A Behavioral Theory of the Firm, *Englewood Cliffs*, NJ, 2.

Damak-Ayadi, S. (2009). De l'efficacité des mesures de convergence pour préparer le passage aux IAS/IFRS en France. *UREMO*, 8(3), 324-351. Article 1331.doc

Djongoué, G.L. (2012). Qualité perçue de l'information comptable en matière de prise de décision des prêts bancaires dans le contexte camerounais. 1(4), 176-197. <http://tel.archives.ouvertes.fr/tel.01666033/document>

Djongoué, G. (2015) : « Qualité perçue de l'information comptable et décisions des parties prenantes » Thèse de doctorat en Sciences de Gestion, décembre, Institut de recherche en Gestion des Organisations (IRGO), Université de Montesquieu, Bordeaux IV, 376 p.

Dumez, H. (2016), Méthodologie de la recherche qualitative : les questions clés de la démarche compréhensive, Vuibert.

Escaffre, L. & Sefsaf, R. (2011). La pertinence informationnelle des chiffres comptables après l'adoption des IFRS : mise en évidence des facteurs institutionnels. *Comptabilité, Economie et Société*, 1 (5), 25.

Feudjo, J. R. (2010). Harmonisation des normes africaines (OHADA) et internationales (IAS/IFRS) : une urgence ou une exigence ? . *Revue des Sciences de Gestion*, 5(245-246), 149-158.

<https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/235459/1/These%20version%20finale%20%C3%A9dit%20%C3%A9%20110519.pdf>

Feudjo, J. & Tchankam, J. P. (2007). Taille, structure de l'équipe dirigeante et rentabilité durable des entreprises dans un contexte de pays en voie de développement », *Cahier de Recherche CEREBEM*, Bordeaux Management School, 120 (07), 25.

Greling, J. P. (2000). L'IAS et les Yaourts. *Les Cahiers d'Analyses Financières*, 7-21. <https://www.cairn.info/revue.des.sciences.de.gestion.2010.5.page.149.htm>

Khoury, P. (2014). Réflexions sur les enjeux techniques, culturels et juridiques de la réforme du SYSCOA. ONECCA, SYSCOA vs SYSCOA révisé.

Klutsh, S. & Nguema, Y. P. (2010). Quel avenir pour le droit comptable OHADA ? . *Revue Française de Comptabilité*, 432.

Migan, C. (2015), L'essentiel sur la normalisation comptable dans l'espace OHADA. Normalisation comptable : actualités et enjeux. Article yepdo mémoire.docx

Ndjanyou, L. (2001). Risque, l'incertitude, et financement bancaire de la P.M.E. camerounaise : l'exigence d'une analyse spécifique du risque. *Center for Economic Research on Africa School of Business*, 27.

Nga Nga, F. (2019) : « Réformes comptables et transparence des entreprises au Cameroun » Thèse de doctorat/Ph.D en Sciences de Gestion, Comptabilité-Audit, 230 pages, 23 Juillet, Université de Dschang.

Ngoa Tabi, H. & Niyonsaba Sebigunda, E. (2013). Accès au crédit bancaire et survie des PME camerounaises : le rôle du capital social. *Revue Africaine des Sciences Economiques et de Gestion*, 19(1-2), 111-136.

Pfeffer, J. & Salancik, G. R. (1977). Who Gets Power-and How they Hold on to it : A strategic-Contingency Model of Power. *Organisational Dynamics*, 5(3), 2-21.

Simon, A. H. (1959). Theories of Decision Making in Economics and Behavioral Science. *American Economic Review*, 49(3), 253-283. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01666033/document>

Souleymane, K. (2010) : « La pertinence de l'information comptable produite par les états financiers dans les entreprises camerounaises : une comparaison du plan OCAM et du Système comptable OHADA » Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, 428 P.

Stake, R. (1995), *The art of Case Study Research*, Sage.

SYSCOA, (1996), *Système Comptable Ouest Africain, Plan comptable Général des entreprises*, Fourcher, Paris. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01666033/document>

Trabelsi, R. (2016). Are IFRS harder to implement for emerging economies compared to developed countries ? . *Journal of Modern Accounting and Auditing*, 12(1), 1-16.

Wanda, R. (2001). Structure financière et performance des entreprises dans un contexte sans marché financier : le cas du Cameroun. *Revue française de Gestion*, 16. <https://www.ajol.info/index.php/ad/article/viewFile/153828/143415>

Wanda, R. (2007). Risques comportements bancaires et déterminants de la surliquidité. *Revue des Sciences de Gestion*, 228. <https://hal-auf.archives-ouvertes.fr/hal-02197473/document>

Wanda, R. & Guetsop, F. A. (2016). Endettement et transparence des grandes entreprises camerounaises. *Question (s) de Management*, 1(12), 61-74. <https://www.editions-ems.fr/revues/questions-de-management/articlerevue/1619-endettement-et-transparence-des-grandes-entreprises-camerounaises.html>

Yin, R.K. (1981). The case Study Crisis : Some Answers. *Administrative Science Quarterly*, 26(1), 58-65.

Zéghal, D. (2010). Le traitement comptable des intangibles, ses conséquences et les solutions envisagées. Journée Capital immatériel : état des lieux et perspectives. Juin, Montpellier, France, 35.

ANNEXES

Tableau 3 : Verbatim obtenu auprès d'un expert-comptable membre de l'ONECCA

Questions	Verbatim du répondant
<u>1</u>	Nous avons été représenté aux travaux de Brazzaville, je pense que l'ouverture du SYSCOHADA aux IFRS est une bonne nouvelle pour les multinationales et les PME camerounaises ; c'est une véritable aubaine pour l'industrialisation de l'Afrique. car les états financiers étaient jugés trop volumineux avec un bilan et un compte de résultat difficilement exploitables sur 4 pages chacun, un TAFIRE non compris par les utilisateurs qui le jugeaient trop rébarbatif et indigeste , une simplification exagérée du système allégé qui conduisait à une perte de pertinence de l'information comptable (allègement excessif), un système minimal de trésorerie incompréhensible par la population visée et les états annexés étaient considérés comme un documents comptables complémentaires et non explicatifs du contenu des trois autres supports
<u>2</u>	Nous déplorons le fait que la transparence des états financiers reste encore un slogan pour les PME et PMI camerounaises. Nonobstant, les efforts que nous déployons dans le cadre du contrôle comptable auprès de ces structures.
<u>3</u>	Comme je l'ai dit dans mon propos liminaire, seules les grandes entreprises camerounaises qui tiennent une comptabilité conforme aux règles pourront bénéficier d'une lisibilité internationale de leurs états financiers. L'espace OHADA est en train de faire des efforts merveilleux en matière de modernisation des normes comptables applicables aux entreprises. Les innovations tels que la suppression du système allégé, le bilan sur une page (paysage) ou deux pages (portrait), le compte de résultat en cascade sur une page (marge sur matière supprimée), le remplacement du TAFIRE par le TAFLUT et les notes explicatives du contenu des trois états financiers (analyse de l'activité, de la rentabilité, de la structure financière, de la variation de trésorerie, de la variation d'endettement financier net) sont autant d'éléments nouveaux qui peuvent apporter une amélioration des informations comptables contenues dans les états financiers des entreprises camerounaises
<u>4</u>	Pourquoi pas, si elles fournissent un peu d'efforts pour une mise en application efficiente. Il s'agit notamment de renforcer les capacités des personnels comptables (formation des acteurs en

	présence, des mises à jour des Plans comptables des entreprises, la modification rapide des paramétrages informatiques au sein des entreprises, acquisition des nouveaux logiciels des états financiers adaptés au SYSCOHADA révisé).
--	---

Source : De l'auteur à partir du verbatim obtenu auprès d'un expert-comptable membre de l'ONECCA.

Tableau 4 : Verbatim obtenu auprès de l'inspecteur vérificateur de la DGI des Grandes entreprises du Cameroun

Questions	Réponses données par l'interviewé
1	Dernièrement, nous étions dans un forum consacré à ce nouveau référentiel en vigueur dans l'espace OHADA.
2	En contexte africain, la notion est ambiguë. Cependant, le niveau de transparence actuelle des états financiers des grandes entreprises camerounaises est plus ou moins satisfaisant ; cela suppose que, certaines entreprises font des efforts remarquables pendant que d'autres traînent le pas. D'autres plus encore jouent dans le dilatoire en cachant le chiffre d'affaires de leur entreprise.
3	Pour l'instant, on ne s'est pas encore imprégné des nouveautés du SYSCOHADA révisé. Néanmoins, nous avons un grand espoir en matière d'amélioration de la clarté des états financiers des entreprises camerounaises. Le SYSCOHADA révisé a supprimé le régime simplifié ce qui risque de produire un impact sur le passage du résultat comptable au résultat fiscal. Les modes et durées des nouveaux systèmes d'amortissement des immobilisations pourront aussi produire une incidence.
4	Nous sommes persuadé que les entreprises camerounaises ont un véritable souci de clarté au niveau des états financiers cela est dû à l'ignorance des règles en vigueur. Sinon, l'administration fiscale reste dans la logique de ramener ses partenaires fiscaux y compris les entreprises à pouvoir s'acquitter du juste impôt afin que l'Etat camerounais puisse faire face aux dépenses publiques.

Source : De l'auteur à partir des données issues de l'interview accordée à l'inspecteur vérificateur de la Direction Générale des Impôts des Grandes Entreprises du Cameroun.